Image not found or type unknown

saisie contribution sur mon compte bancaire pour une PA

Par **risky76**, le **09/01/2011** à **18:42**

Bonjour a tous,
Suite a la fermeture da ma société .au mois de novembre 2010 ,je n'ai plus de salaire depuis sept 2010 je suis au RSA (404,80) depuis dec 2010, j'ai une pension de 675 € en attente de ma convocation devant le JAF en vue de ma nouvelle situation . Mon ex femme a fait intervenir un huissier sur mon compte bancaire suite a un retard de 2 mois .Dans cette période j'ai réglé le retard mais mon ex a maintenue la saisie sur mon compte bancaire ,qui au passage le huissier a pris 96 € de frais ..
Je sais que le RSA n'est pas saisissable de mon compte (minimum vital).
je veu payer la pension de mes enfants, ma question :es-que je peu la réglé par mandat poste directement a mon ex ,malgré la saisie sur mon comte banque mise en place par mon ex.
Merci de vos réponse a tous ..

Par **Domil**, le **09/01/2011** à **19:30**

Si vous n'avez que le RSA comme revenu et que c'est la seule somme qui alimente votre compte, il n'est pas possible de saisir quoi que ce soit (exigez de votre banque qu'elle débloque la somme saisie en présentant le justificatif, l'avis de paiement de la CAF)

Par **risky76**, le **09/01/2011** à **21:34**

Bonsoir,
Merci de votre réponse ...Mes salutations.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés